

L'action en collectif pour
renforcer les associations et
coordonner les demandes

La mobilité, le nœud de la vie
sociale

Un collectif, pourquoi, pour qui ?

Préoccupations :

- Transport de porte à porte en véhicule adapté aux PMR ;
 - Transports en commun par route.
- Collectif sans charte, ni règlement.

Grande souplesse.

Nécessité d'adhésions formelles dès qu'il y a prise de position publique.

Connexion permanente avec le CAWaB (collectif accessibilité Wallonie-Bruxelles)

- Les 3 avantages de l'action en collectif
- La représentativité est difficilement contestable.
- Les débats préalables aux contacts avec les autorités permettent de peaufiner l'argumentation et de structurer les débats.
- Le collectif offre aux autorités un interlocuteur unique, ce qui leur facilite la tâche.

Imaginons un instant que le collectif n'ait pas vu le jour...
Chaque association tenterait de faire valoir ses positions
propres ; celle-ci s'appuieraient sur une représentative
limitée, elles seraient peut-être divergentes par rapport à
ce que d'autres associations avancent et les pouvoirs
publics auraient une multitude d'interlocuteurs...

Pour moi, travailler en collectif, cela renforce chaque
association. Le secteur associatif en sort grandi et, par
voie de conséquence, la cause que nous défendons en sort
également renforcée.

Implications du travail en réseau

Chacun a ses spécificités, mais il y a bien plus de points communs que de divergences

Quelques balises pour réussir un collectif :

1. Ne jamais engager le collectif sans l'accord des partenaires;
2. La concertation entre associations, cela prend du temps.
3. Respecter les engagements de chacun.
4. Respecter le degré d'investissement de chacun.
5. Ne jamais tenter de récupérer à son propre profit la paternité d'une idée, d'une action, d'une démarche.
6. Faire circuler l'information.
7. Prévoir une coordination.

Les mots clefs sont donc :

- **Cohésion,**
- **Confiance,**
- **Respect.**